

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 30 janvier 2017 à 19h00

Présents : Isabelle Pestre, Vivien Brocard, Renaud Talva, Jean-Marie Hermant, André Castagna, Denis Demarche, Maxime Cellier, Patricia Janson, Éric Delay, Vincent Brocard, Philippe Aubry.

Absent: Patrick Bénard (non excusé)

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil précédent, le Maire déclare la séance ouverte

Les membres du Conseil Municipal ont décidé :

1. A l'unanimité, de participer à la procédure de passation d'un marché public d'assurance statutaire lancée par le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne.
2. A l'unanimité d'appliquer le régime d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires aux filières technique et administrative.
3. A l'unanimité d'accepter le devis de la société Mirandel pour l'installation de la chaudière de la salle des fêtes dans l'église de Coulmier.
4. Pour 9, contre 1, une abstention, de recruter un agent contractuel sur un emploi non permanent à 14 heures hebdomadaires pour 6 mois renouvelables.
5. A l'unanimité d'autoriser Mme le Maire à faire des demandes de subvention pour la mise aux normes de l'arrêt de bus, place de la salle des fêtes.
6. A l'unanimité d'autoriser Mme le Maire à faire des demandes de subvention pour la pose de caméras de surveillance.
7. A l'unanimité d'autoriser la SCEA de Coulmier à construire un bâtiment d'élevage de poules avec 2 réserves : l'épandage du fumier devra être suivi d'un enfouissement dans les 12 heures. L'accès à la voirie communale se faisant par un chemin de l'association foncière, l'entretien de ce chemin devant être à la charge de l'utilisateur principal. L'association foncière devant délibérer en ce sens.
8. A l'unanimité d'adhérer à la garantie risques statutaires des agents IRCANTEC.
9. Pour 10, une abstention, donne un avis favorable à la demande d'autorisation unique d'exploiter un parc éolien dit « ferme éolienne du Mont de l'Arbre » présenté par la SAS Ferme éolienne du Mont de l'Arbre, située 20 avenue de la Paix- 67000 Strasbourg.
10. A l'unanimité de porter le temps de travail de la personne faisant le ménage de 3 à 5 heures.
11. Pour 9, 1 contre et une abstention, de créer un poste aidé d'adjoint technique à 20 h hebdomadaires.
12. A l'unanimité autorise Mme le Maire à signer la convention d'autorisation de passage sur le domaine public pour l'exploitation du parc éolien d'Aulnay l'Aître, société Parc éolien d'Aulnay l'Aître, 22 rue Guynemer, 78600 Maisons Laffite.
13. A l'unanimité, La ruelle située à côté de la parcelle dénommée « les bois de Coulmier » sera dénommée : Chemin Jean-Auguste Vernet. La ruelle de l'Eglise (à côté de l'église Saint Martin de Mutigny) sera dénommée ruelle de l'église de Mutigny. La rue du Docteur Paul Jolly deviendra la rue Gabriel Molitor.
14. A l'unanimité, mise en place du RIFSEEP pour certains employés communaux. Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Le Maire,
Isabelle PESTRE